

COMPTE RENDU CAPN MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE DE MUTATION C AU 1^{er} MARS 2015

La CAP de mouvement complémentaire de mutation de la catégorie C au 1^{er} mars 2015 s'est tenue du 24 au 29 octobre 2014.

Le mouvement définitif est paru le 20 novembre 2014.

➤ **Propos liminaires,**

Les élus de la CGT finances publiques ont dénoncé la pénurie d'agents dans les services. En effet, à la parution du mouvement complémentaire de catégorie C le déficit s'élève à 1 254 agents (420,1 dans la Filière Gestion publique, 833,8 dans la Filière Fiscale).

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous effectifs supérieurs à 1250 agents C, suppressions d'emplois de plus de 32 000 agents depuis 2002... ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnées : fusions des secteurs d'assiettes, fusions des IFU, fermetures de services au public une demi-journée par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants.

La CGT a rappelé que la situation de nombreux collègues en attente de mutation restait très difficile et que l'administration se montrait cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

En effet, cette année, le volume de recrutement en catégorie C qui peut paraître important, est à mettre au crédit des actions menées par les représentants des personnels de catégorie C en lien avec les agents (pétition, audience à la direction générale, boycott de la 1^{ère} convocation de la CAP).

Cette année, l'administration a recruté 821 agents en liste principale au 1^{er} juin 2014 et 836 lauréats de la liste complémentaire au 1^{er} octobre 2014.

Pour autant, ce recrutement est largement insuffisant car il reste encore 1254 emplois de catégorie C qui sont vacants et le projet de loi de Finances 2015 est des plus alarmiste !

En effet, la DGFIP se verra encore amputée de plus de 2000 postes dont un bon millier pour la catégorie C.

On comprend mieux pourquoi l'administration a fait le choix de ne pas appeler les 112 derniers lauréats de la liste complémentaire C du concours 2013...

➤ **Réponse de l'administration**

L'administration a admis que les taux de vacances étaient trop élevés dans la catégorie C.

Le président de la CAP a réaffirmé que le bureau RH2A avait travaillé à l'appel le plus large possible de la liste complémentaire du concours 2013, mais que malheureusement les autorisations budgétaires n'avaient pas permis d'appeler la totalité de cette liste.

Pour la CGT, ce n'est pas satisfaisant car 112 lauréats du concours restent sur le carreau alors que la situation des effectifs permettait le recrutement de la totalité de la liste complémentaire.



Montreuil, le 28/11/2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Pour l'année 2015, il a confirmé que la liste principale du concours C s'élèverait à 1039 lauréats, indiquant que ce volume lui semblait relativement élevé.

Il a indiqué que « la volonté de l'administration était d'avoir un recrutement de haut niveau et une liste complémentaire importante. »

Concernant les suppressions d'emplois, le président de la CAP a indiqué qu'il concernerait toutes les catégories et qu'un effort particulier porterait sur les A et A+.

Pour lui, la volonté affichée de la DGFIP c'est d'avoir un taux de vacances d'emplois 2015 inférieur à celui de 2014...

☛ **Analyse des élus de la CGT finances publiques**

Pour les élus de la CGT Finances Publiques les 1254 postes vacants en catégorie C ne sont pas le fruit du hasard !

Encore une fois, l'administration fait le choix d'anticiper les suppressions d'emplois et ne prend pas en considération le vécu de plus en plus difficile des collègues dans les services.

L'inquiétude des agents concernant la pénurie d'emplois est réelle et touche tous les départements.

Les agents subissent au quotidien les conséquences des suppressions d'emplois : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle auraient obtenu leur mutation et nombre de collègues obtiendraient satisfaction sur des vœux en meilleure place sur leur demande de mutation.

Pour la CGT, les agents n'ont pas à subir les mauvais choix de gestion de l'administration en matière de recrutement et une fois de plus, l'administration anticipe les suppressions d'emplois à venir.

La CGT Finances publique réaffirme que l'administration doit pourvoir les postes vacants et créer des postes pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

☛ **La CAP**

Tout au long de la CAP, nous sommes intervenus avec force et conviction sur chacun des dossiers qui nous étaient confiés non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Sur chaque direction, nous avons inlassablement insisté pour que l'administration aille au bout des possibilités et au delà.

Nous avons veillé au respect des règles de mutations et à ce qu'aucun agent ne soit lésé.

Les caractéristiques du mouvement

☛ **Filière fiscale :**

- ✓ 121 directions déficitaires sur 137,
- ✓ 31 directions fermées à toute mutation,
- ✓ 67 départs d'Ile de France vers la province,
- ✓ 50 rapprochements externes en attente.

☛ **Filière gestion publique :**

- ✓ 102 directions déficitaires sur 137,
- ✓ 26 directions fermées à toute mutation,
- ✓ 41 départs d'Ile de France vers la province,
- ✓ 21 rapprochements externes en attente.

Pour autant, à la sortie du mouvement définitif, les problèmes demeurent notamment sur les départements difficiles à obtenir en mutation depuis de nombreuses années et la pénurie d'agent dans les services ne fait qu'accentuer le phénomène.

Cette année encore, dans le cadre du mouvement complémentaire, le nombre de départs de la région parisienne vers la province ne représente que 23% des mutations prononcées.

☛ **Les votes**

La CGT Finances Publiques, Solidaires, FO DGFIP et la CFDT ont voté contre ce mouvement de mutation.

Depuis plus de 10 ans, l'administration multiplie les suppressions de postes essentiellement dans la catégorie C, réduisant comme peau de chagrin les possibilités de mutation.

Les mouvements sont de plus en plus catastrophiques et la situation ne s'arrange pas. C'est une véritable remise en cause du droit à mutation par la direction générale.

La CGT revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Cela permettrait non seulement d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutation à des collègues qui attendent depuis plusieurs années.